



Le rapport de forces politiques est suspendu au résultat des élections sénatoriales du 29 décembre que le parti présidentiel HVM avait bon espoir de remporter pour renforcer une assise encore très incertaine. Les résultats provisoires lui donnent une très large avance. Des groupes de pressions s'activent pour pousser à un remaniement gouvernemental. La position du Premier ministre, de retour d'un séjour de deux semaines en France pour raisons de santé, se trouve fragilisée. Son bilan, depuis sa prise de fonction, n'est pas probant, estiment nombre d'observateurs, malgré les excellents résultats officiels des deux opérations « *Initiative pour les résultats rapides* » (RRI), qui viennent de s'achever mais qui ne parviennent pas à convaincre. D'autres phases RRI sont envisagées, avec le soutien de la BAD.



L'exécutif a dû affronter une nouvelle fois le mécontentement des députés qui ont fait front commun pour défendre certains collègues impliqués dans des affaires de malversations, de vols de bovidés, de trafics d'armes et de trafic d'influence. L'affaire impliquant le député Niarisy Mara d'Ankazoabo-Atsimo a pris une dimension institutionnelle. Les députés se sont vivement opposés à la levée de l'immunité parlementaire de leurs pairs et ont brandi la menace de ne pas adopter la loi de finances 2016, reprochant à l'exécutif de s'être octroyé les budgets les plus conséquents et de dilapider les deniers de l'Etat en voyages à l'étranger. Mais **les élus ont, encore une fois, surpris par leur**

volte-face : malgré les menaces de boycott, la loi de finances 2016 a été adoptée sans aucun amendement, laissant suspecter à nouveau des achats de voix en contrepartie de certains avantages. La seule fausse note est venue de la HCC qui s'est autorisée à regretter que le budget destiné à la décentralisation soit maintenu sous la haute main du ministère de l'intérieur.

La préparation des sénatoriales du 29 décembre a provoqué une vive tension entre les députés et la nouvelle CENI qui a refusé de répondre à leur invitation, au nom de son indépendance. La controverse autour de la répartition des bureaux de vote des grands électeurs a pris elle aussi l'allure d'un bras de fer institutionnel, les députés allant jusqu'à brandir la menace d'une motion de censure et du boycott du vote de la loi de finances. Les élus ont tenté en vain d'obtenir de l'exécutif la remise en cause de l'implantation des bureaux de vote communaux qui, selon eux, ne garantissent pas l'anonymat des suffrages exprimés. La tension entre le Parlement, le gouvernement et la CENI étant à son comble, le chef de l'Etat a demandé au dernier moment au président de l'Assemblée de renoncer à sa participation à la COP21. Il devait s'envoler pour Paris, accompagné de 15 députés, et y retrouver une délégation, qualifiée par la presse de pléthorique, conduite par le Président de la République.

L'indépendance financière de la nouvelle CENI a été mise en doute. Des questions ont été soulevées concernant le rôle que jouerait encore dans cette nouvelle institution l'ancienne présidente de la CENIT, Béatrice Attalah, promue ministre des affaires étrangères. La HCC a émis le souhait que la CENI dispose dans la loi de finances d'une ligne budgétaire en propre.

La CENI a pointé du doigt le chef de région Anosy, beau-frère de la ministre des affaires étrangères, pour usage de sceaux officiels et d'usage de biens publics pour l'organisation d'une réunion électorale avec des candidats du parti présidentiel HVM. Le conseil des ministres a décidé de son remplacement, ainsi que du remplacement d'autres chefs de région.

15 maires TIM et « indépendants » nouvellement élus ont été destitués. La décision a été prise à quelques jours de la révision finale de la liste des grands électeurs. La cérémonie d'investiture des élus déçus avait eu lieu le 22 octobre, après validation de leur élection par les tribunaux administratifs. Ces destitutions sont la conséquence de recours déposés en Conseil d'Etat après la proclamation du résultat des municipales. Certains élus destitués ont évoqué un « *coup politique* » destiné à mettre à leur place des candidats HVM arrivés en seconde position.

L'Observatoire des élections KMF-CNOE a demandé le report des sénatoriales. A une dizaine de jours de la tenue du scrutin, la liste électorale n'était pas encore bouclée, des contentieux électoraux issus des communales n'étaient pas encore réglés au niveau des différents tribunaux. De nombreuses anomalies auraient encore été détectées lors de la publication officielle de la liste des grands électeurs.

Les conseillers et les maires, grands électeurs des sénatoriales, seront tentés de voter pour les plus offrants, redoute L'Express. Des informations émanant de certains états-majors politiques affirment que de grands électeurs font le tour des réunions électorales de différentes listes de candidats au cours desquelles sont souvent distribuées des indemnités pour faciliter les déplacements jusqu'aux bureaux de vote. Les « *indépendants* » ne seraient pas les seuls à vouloir profiter de cette manne, le phénomène toucherait également les élus de différentes formations politiques comme le TIM, le Mapar et même le HVM, au mépris des consignes de vote reçues. De tels comportements seraient susceptibles d'influer sur le résultat du scrutin et de modifier artificiellement le rapport de forces issu des urnes.

Le KMF-CNOE a annoncé sa participation à l'observation des sénatoriales. Il a annoncé son intention de déployer 900 observateurs fixes et mobiles dans 86 districts et de publier un rapport. L'organisation avait déjà produit un bilan accablant lors des communales du mois juillet, assorti de recommandations qui, selon elles, sont restées lettre morte. **L'Observatoire a reconnu que le scrutin s'est déroulé dans le calme et que le taux de participation avait été élevé.** Le scrutin a été abordé par l'opinion dans l'indifférence générale.

L'Express s'interroge sur le rôle que pourront jouer les sénateurs dans le fonctionnement des institutions : « *en quoi seront-ils utiles et bénéfiques pour les citoyens que nous sommes ?* ». Ne risque-t-on pas de voir naître une nouvelle « *institution bananière* » budgétivore et parfaitement inutile ?

Seules deux femmes étaient présentes dans la compétition sénatoriale en qualité de tête de liste, sur un total de 52.

Une « *Association des anciens membres du Conseil supérieur et du Congrès de la Transition* » a pris l'initiative d'une pétition en faveur de la **rétrocession des îles Eparses par la France**. Elle est également à l'origine de **l'organisation d'une manifestation** devant la stèle érigée en mémoire du 29 mars 1947, à Ambohitovo, le 12 décembre, afin de marquer la célébration du 36ème anniversaire de la résolution des Nations unies demandant aux parties d'engager des négociations. *Tribune* considère que le mouvement divise l'opinion et les leaders politiques. Il souffrirait de luttes de leadership entre hommes politiques et activistes, parmi lesquels le bouillant Alain Ramaroson et le leader nationaliste Andrianjaka Rajaonah. Le dossier embarrasse le pouvoir, soucieux de préserver ses bonnes relations avec la France dans la perspective du Sommet de la Francophonie qui doit se tenir à Antananarivo en novembre 2016. Le ministre de l'intérieur a annoncé la suspension de toute manifestation à caractère politique au nom de la trêve imposée par les fêtes de fin d'année et de la proximité du scrutin des sénatoriales. Les partis et associations mobilisés sur le dossier ont bravé l'interdiction de manifester. **Le rassemblement de quelques centaines de personnes s'est déroulé dans le calme.** Les conseillers municipaux TIM de la commune d'Antananarivo demandent la réouverture de la place de la Démocratie, interdite à toute réunion politique depuis la Transition.

Deuxième Forum de l'Organisation de la Coopération Chine-Afrique (FOCAC) à Johannesburg : **Hery Rajaonari-mampianina déclare placer tous ses espoirs dans la relation de la Grande île avec la Chine.** « *Les bailleurs de fonds traditionnels traînent les pieds, posent des conditionnalités, critiquent le monde de gouvernance du régime ? Qu'à cela ne tienne. Madagascar se tourne vers la Chine. D'autant que cette dernière a précisé qu'elle ne s'immiscera point dans les affaires internes des pays africains* », écrit *Tribune*. « *C'est une coopération sincère et franche, une coopération gagnant-gagnant* » a expliqué le chef de l'Etat. Un optimisme que ne partage pas *La Gazette*, qui rappelle que la Chine est peu exigeante en matière de démocratie et de droits de l'homme, de transparence dans l'usage des fonds et de lutte contre la corruption.

Des incertitudes entourent les préparatifs du Sommet de la Francophonie. Mis en place depuis 5 mois, le comité d'organisation n'est toujours pas en mesure de donner des dates précises pour l'achèvement des travaux de construction ou de rénovation des principaux sites. Les ambitions ont été revues à la baisse et la question du financement des préparatifs reste taboue. Six entreprises à capitaux français se sont engagées à soutenir le Sommet par la création d'un « *Club des Amis de la Francophonie* ». Des participants issus de 80 pays sont attendus durant le Sommet. L'organisation de l'évènement mobilisera 6 000 personnes dont près de 1 300 jeunes.

Des expulsions d'étudiants comoriens en situation irrégulière source de tension entre les deux pays. Près de 500 étudiants comoriens éprouveraient des difficultés pour le renouvellement de leur titre de séjour. Début mai, de nombreux étudiants comoriens ont été expulsés. Moroni a interprété ces expulsions comme des représailles, en réponse aux expulsions de ressortissants malgaches accusés de trafic de drogue dans l'archipel des Comores.

Dans une tribune publiée à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de la DUDH, **Antonio Sanchez-Benedito, ambassadeur de l'UE, déclare : « Les défis dans le domaine des droits de l'homme restent importants et nécessitent des réponses adaptées pour permettre le développement durable du pays. L'impunité, la corruption, les sérieuses lacunes du système judiciaire, la surpopulation carcérale, les violences faites aux femmes, la liberté d'expression malmenée, ou encore les informations relatives à des exécutions extrajudiciaires, en particulier dans le sud du pays, font partie de ces défis ».**

La période a été marquée par plusieurs **enlèvements touchant des ressortissants étrangers et/ou des opérateurs économiques dans les secteurs de la vanille et du bois de rose.** La psychose s'installe dans le milieu des opérateurs étrangers et malgaches, écrit *La Vérité*. La presse laisse entendre que ces actes sont commandités par des individus jouissant de fortes protections. La région Sava serait devenue une zone de non-droit, aux mains de trafiquants.

Des actes de **vindictes populaires** ont été signalés à l'encontre de dahalo ou de personnes suspectées d'enlèvements d'enfants. **Des bandes de dahalo continuent de semer la mort et la désolation dans plusieurs districts** La population de Betroka a envoyé une délégation dans la capitale. Tout en se félicitant des moyens mis en œuvre dans le cadre de l'opération « *Fahalemana* », malgré les « *bavures* » dénoncées, elle demande aux autorités d'agir sur les causes profondes de cette situation. La plateforme « *Rassemblement des Associations Régions* » (RARE) pointe du doigt les forces de l'ordre qui interviennent notamment dans le cadre de l'opération « *Fahalemana* ». Les familles de victimes résidant à Tsiroanomandidy ont témoigné au cours d'une conférence de presse organisée dans la capitale, faisant état en particulier **d'arrestations arbitraires suivies d'exécutions sommaires.** L'association exige une réforme en profondeur du système éducatif et du système de santé et dénonce la « *corruption à ciel ouvert* », le népotisme et le favoritisme. Furieux de l'exécution de quatre des leurs par des dahalo, 400 civils armés issus de 8 communes, membres d'un pacte villageois [dina], sont passés à l'attaque dans un village à proximité de Betroka. Leur expédition punitive n'avait pas pu être encadrée par la gendarmerie

Des affrontements ont été évités de justesse entre des éléments de différents corps des forces de l'ordre. Près de 180 gendarmes ont été renvoyés au cours de cette année pour cause d'indiscipline, révèle le secrétaire d'Etat chargé de la gendarmerie.

L'opération « Fahalemana 2015 » prend fin. Les militaires ayant participé à la mission dans 11 régions sur 22 ont reçu l'ordre de rejoindre leur camp d'origine. Une association dénommée « *Homme de réserves et ex-militaires* » se déclare en faveur de la création d'une « *force spéciale* » au niveau des six ex-provinces. 6 000 réservistes pourraient y être affectés, pour lutter contre l'insécurité et occuper les militaires démobilisés tentés par le grand banditisme.

Le ministre de la sécurité publique affirme que Madagascar est l'un des 25 pays les plus susceptibles de servir de refuge au terrorisme. A un an du Sommet de la Francophonie, les forces de l'ordre sont particulièrement vigilantes. « *Madagascar connaît ces derniers temps une relative prolifération d'écoles coraniques sans pour autant affirmer qu'il y a vraiment une radicalisation. Nous sommes en train de mener des surveillances au niveau de ces écoles et au niveau des mosquées qui sont vraiment en pleine expansion* », explique le commissaire principal Rabialahy, qui compte sur une collaboration de la France et surtout avec des Etats-Unis pour faire face à la menace. La côte Est serait placée sous surveillance des services de renseignements américains. L'accueil triomphal réservé par les autorités à la compagnie Turkish Airlines qui vient d'inaugurer une relation régulières avec la Grande île inquiète certains observateurs.

Rapport accablant de Transparency International. Dans son rapport 2015, l'organisation dresse un état alarmant de la corruption en Afrique. Les chiffres avancés sont accablants pour la Grande île, qui occupe la première place des pays où la population est la plus critique vis-à-vis de la lutte contre la corruption. 90 % des Malgaches, selon le rapport, considèrent que le gouvernement est « *défaillant* », dans ce domaine. Le quotidien *Les Nouvelles* rappelle que l'opinion publique a été marquée par les déclarations de l'ancien Premier ministre Kolo Roger, en 2014, selon lesquelles « *40 % du budget de l'Etat est détourné* ».

Nicole Andrianarison, avocate, proche conseillère du chef de l'Etat, aurait été interpellée par la douane française à Roissy, si l'on en croit *La Gazette* et *Madagate*. Elle aurait été en possession de 3 millions d'euros en espèces qui auraient dû être déclarés à l'arrivée, comme l'exige la réglementation française. Le ministère des affaires étrangères a dénoncé une « *affabulation* ». Une note verbale de l'ambassade de France, publiée par la Présidence de la République, a disculpé formellement la conseillère du chef de l'État. La rumeur avait été jugée peu crédible par Julien Radanoara, professeur en relations internationales et ancien ministre.

Le Bianco annonce qu'il suit de près les affaires de corruption à l'Assemblée nationale mais le bureau ferait obstacle à ses demandes d'auditions. Des enquêtes sont en cours « *sur les affaires de mallettes lors de l'adoption des projets de loi* », déclare la délégation du Bianco reçue par les parlementaires.

En réponse aux accusations du Bianco, la ministre de la justice déclare que les décisions des juges sur la libération des personnes suspectées de corruption sont souveraines et irrévocables. L'organisme dénonce la libération quasi-systématique des suspects déferés à la chaîne pénale anti-corruption.

Le Syndicat des magistrats de Madagascar menace de déclencher un mouvement de grève pour protester contre les pressions exercées par des personnalités influentes. De multiples interventions court-circuiteraient les procédures en cours.

Réconciliation nationale : le comité d'experts chargé de la réforme des textes sur le « *Filankevitra ny Fampihavanana Malagasy* » (FFM) a remis le résultat de ses travaux au Président de la République. Selon l'avant-projet de loi, la décision d'octroi d'une amnistie relèvera des prérogatives du FFM. Le texte semble devoir reléguer les initiatives du FFKM au second plan et faire sombrer dans l'oubli les recommandations adoptées lors de ses Assises nationales, qui, pour la plupart, n'ont pas été suivies d'effet. Huit mois après la fin de celles-ci, **les Eglises n'entendent pourtant pas renoncer à la mission dont elles se disent investies.** « *Le FFKM a pour rôle de s'assurer que toutes les résolutions des Assises nationales ont été appliquées, notamment les déclarations des cinq présidents* », affirme le pasteur Lala Rasendrasahina. « *La réconciliation nationale, un processus inachevé* », titre *Tribune*, désabusé. « *Mélangée à toutes les sauces politique, sociale, économique et religieuse, la réconciliation nationale a finalement engendrée plus de conflits et de polémiques qu'autres choses* ».

« **700 000 femmes malgaches privées du droit de vote** », écrit *Tribune*. La dernière présidente de la CENIT avait, pour la première fois, demandé à ses services d'établir la liste des électeurs désagrégée par genre. C'est ainsi qu'en 2013 on a découvert que dans 35 districts sur 119 les femmes ne représentent au plus que 40 % du corps électoral. Au niveau national, sur 7 millions d'électeurs, ce serait donc 700 000 femmes en âge de voter qui seraient ainsi absentes des listes électorales. Une discrimination qui débute dès la naissance.

Les grossesses non désirées compromettent le devenir des étudiantes de l'université d'Antananarivo. « *36,8 % des étudiantes quittent la fac chaque année pour cause de grossesse non désirée, soit quelque 11 700 étudiants sur les 32 000 inscrites* », alerte l'ONG Marie Stopes Madagascar. Un taux de grossesse précoce qui avoisine celui du niveau national où 43 % des jeunes filles de moins de 19 ans ont déjà au moins un enfant.

Un rapport sur la **prostitution à la Réunion** mentionne l'existence et le développement de réseaux de recrutement à Madagascar. **Un Français a été incarcéré à Nosy Be pour tourisme sexuel.** Jouant le bienfaiteur dans son village, il avait introduit une procédure pour l'obtention d'un statut de résident lorsque l'affaire a été mise à nu. Il encourt une amende de 2 à 10 millions Ar, assortie de 5 à 10 ans de prison.

IDH 2015 : avec un indice de 0,51; Madagascar occupe la 154ème position sur 188 pays. 93 % des travailleurs touchent moins de 2 dollars par jour tandis que 48 % de la population vit dans une extrême pauvreté multidimensionnelle. 971 000 individus vivent dans une situation d'insécurité alimentaire sévère dans le Grand Sud, selon de récentes statistiques du groupe de travail Sud-Africain sur la nutrition et la sécurité alimentaire (FNSWG).

SUPER CADEAU

L'Express - Pov Toon



Plus d'une centaine de milliers d'enfants n'ont reçu aucune dose de vaccin depuis leur naissance. « *Un enfant non vacciné fait courir des à risques deux cents autres enfants* », s'alarme le professeur Lalatiana Andriamanarivo, ministre de la santé publique. **La population d'Antananarivo redoute les épidémies.** Elle tire la sonnette d'alarme face à l'entassement des ordures dans presque tous les quartiers. Les autorités sont dépassées par les événements. Les intempéries et l'anarchie menacent de nouveau la capitale. **La peste pulmonaire** est suspectée dans 12 décès survenus dans le Sud-Est.

Le projet de loi portant création de la chaîne spéciale en charge de la lutte contre les trafics de bois précieux a été adopté par l'Assemblée nationale. Après plusieurs reports sous la pression de certains députés liés au trafic, les élus ont finalement décidé de soutenir les efforts du ministère de l'environnement. Parmi les nouveautés apportées par ce nouveau texte figure la possibilité pour la société civile de se constituer partie civile.

« **Le nouveau code minier ne sortira pas cette année.** Nous sommes toujours en pleine consultation avec la Banque mondiale, l'UE, et les opérateurs économiques », explique le ministre des mines et du pétrole. Annoncé pour 2015, il faudra encore plusieurs mois pour que le projet soit soumis au vote de l'Assemblée nationale.

Le SIF et le Collectif Tany alertent sur le risque d'expulsion imminent de 48 familles d'Antsiranana dont la majorité vit depuis plus de 10 ans sur des terrains vendus par la Seimad à la société Filatex. Cette dernière appartient à un riche opérateur économique, consul honoraire du Pakistan, qui s'est déjà distingué en 2014 par une expulsion musclée de 50 familles à Antananarivo. Pour les ONG, le fait de posséder un titre foncier ne devrait pas donner le droit d'ignorer le devenir de ceux qui n'en ont pas.

COP21 : Hery Rajaonarimampianina a plaidé la cause des pays victimes du changement climatique. La principale revendication de son allocution a porté sur les mécanismes de dédommagement en faveur des États qui subissent les effets néfastes des dérèglements du climat. Selon le classement Maplecroft 2012, Madagascar est le 5ème pays le plus vulnérable au changement climatique. En marge de la COP21, 10 pays africains, dont Madagascar, se sont engagés dans un large plan de reforestation. La Banque mondiale et le ministère de l'environnement ont signé une convention portant sur la protection des forêts de la Grande île sur une durée de cinq ans.

Madagascar pourrait perdre deux-tiers de ses forêts d'ici 2100, selon le Cirad. Les forêts de la Grande île sont vouées à la disparition, même celles qui se situent à l'intérieur du réseau d'aires protégées. Depuis le début de l'année, 48.200 ha de forêts ont été détruits en raison des feux de brousse. 200 000 tonnes de terre sont emportées par l'érosion chaque année, selon un rapport du ministère de l'environnement.

La France a annoncé le versement de la 3^{ème} tranche de son aide budgétaire, d'un montant de 10 millions d'euros. 30 millions d'euros ont déjà été versés depuis le début de l'année. L'aide est destinée aux programmes ayant un impact rapide pour les populations défavorisées dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et du développement urbain.

Le conseil des administrateurs de la Banque mondiale a approuvé un crédit de 55 millions de dollars pour un appui budgétaire destiné à la résilience, dans le but de soutenir le ministère des finances et du budget dans ses efforts vers l'efficacité et l'efficacité de la gestion des finances publiques, moyen d'aider le pays à se reprendre en main.

Face à la baisse des cours mondiaux du nickel et de cobalt, Ambatovy n'envisage pas d'accroître le chômage technique mais n'exclut pas se réduire, voire de supprimer la sous-traitance. Des mesures drastiques d'économie ont été mises en œuvre depuis 18 mois. 338 employés en chômage technique ont été licenciés, sur un effectif de 450 concernés par cette mesure. La situation financière de la compagnie continue de se détériorer. Une situation qui risque d'affecter gravement Madagascar, qui fait partie des pays miniers émergents. **Tout comme Ambatovy, QMM, qui exploite le gisement d'ilménite de Taolagnaro, subit les effets néfastes de la baisse des cours mondiaux.** Pour prévenir les risques de dissolution de la société, le gouvernement a pris un décret autorisant l'OMNIS à souscrire aux augmentations de capital pour un montant de 44 millions de dollars. Rio Tinto,

compagnie-mère de QMM, a commencé à vendre certaines de ses branches ou à fermer des sites de production. La décision ultime de dissoudre n'a pas encore été prise pour sa filiale malgache.

Croissance de l'économie : optimisme prudent. Le taux de croissance pourrait atteindre 4,5 % en 2016 contre 3,2 % cette année si l'industrie extractive parvient à réaliser son objectif de hausse de 8 %, en dépit de la poursuite de la chute des cours du nickel, premier produit d'exportation de la Grande île. La dépression mondiale sur le marché des minerais est en grande partie responsable de la contreperformance de cette année, avec une croissance révisée à la baisse, de 5 % à 3,2 %.

Plusieurs quartiers de la capitale ont été frappés par des délestages de longue durée, provoquant le vif mécontentement des chefs d'entreprises et des particuliers. Les délestages ont provoqué des troubles à l'université et dans la ville de Fianarantsoa. Le programme d'amélioration de la gouvernance et de l'opération du secteur de l'électricité (PAGOSE) financé par la Banque mondiale est en cours de finalisation. « *Ce projet sera opérationnel d'ici au mois de mai 2016* », affirme Gatien Horace, ministre de l'énergie. 70 % de taux accès à l'électricité, tel est le défi à relever pour 2030. A Madagascar, 15 % seulement des ménages sont raccordés au réseau de la Jirama, a rappelé le ministre de l'énergie, Horace Gatien, à l'ouverture d'un forum sur les énergies renouvelables. La Grande île regorge de potentialités inexploitées.

Le conseil des ministres a validé la prise de participation de l'État dans l'augmentation de capital d'Air Madagascar qui intègre le processus de redressement de la compagnie afin de lui permettre de faire face à la concurrence, dans le cadre de l'Open sky. C'est la cinquième fois depuis 2008 que la compagnie nationale bénéficie d'un sauvetage de la part de l'État. Le plan de redressement de la compagnie devrait être bouclé d'ici la fin de l'année. Turkish Airlines vient d'effectuer son vol inaugural et d'autres comme Emirates et Etihad n'attendent plus que le feu vert des autorités pour ouvrir des lignes vers Madagascar. Plusieurs analyses ont déjà avancé que le seul salut pour Air Madagascar est de s'allier à l'une de ces géantes du Golfe persique.